

Parution Décembre 2017

Ver... votre village



BULLETIN MUNICIPAL



Le mot du Maire

Vernoises, Vernois,

Voilà la fin d'année qui se profile et l'habituel mot du maire qui permet de faire le point sur les actions communales passées ainsi que sur nos projets à venir. Ce mot est néanmoins un peu particulier puisqu'il se situe à **mi-mandat**.

Revenons alors sur **les grandes étapes de ces 3 premières années**. Tout d'abord, rien n'aurait été possible sans **un travail d'équipe**, que ce soit au niveau des élus mais également des salariés. Qu'ils en soient ici tous remerciés. Nous avons œuvré à **la réfection de voies et de trottoirs** : rues du Friche, de l'Eglise, des Prés Hauts et du Polissoir. Mais ce dont je suis le plus fier, si je puis m'exprimer ainsi, c'est **la maison des associations**. Située près des cours de tennis, avec le city-stade, un terrain de pétanque et une table de ping-pong à proximité, nous disposons maintenant, outre le cœur de village dont je parlerai après, d'**une seconde zone de vie communale qui doit profiter à tous**. Nous sommes dans la vallée de l'Eure, dans un cadre agréable, utilisez ces équipements pour votre plus grand bien, nos associations vous y encourageront. Une journée dédiée en collaboration associations - municipalité sera programmée au printemps 2018.

Des projets sont en cours comme la rue des Carrières et les abords de l'église. Même si leurs réalisations n'en sont qu'à leur début, **il convient de se projeter dans l'avenir et de réfléchir au devenir de notre cœur de village**. Ce dernier tourne autour de la rue de la Barrière avec la mairie, l'école, la salle des fêtes, les commerces, la place communale... Prenons un à un ces équipements en commençant par l'école. La projection des effectifs scolaires n'est pas au beau fixe et **si rien n'est fait, on peut craindre qu'une fermeture de classe se profile** : passer de 4 à 3 classes ! Le rôle des élus, c'est d'agir, et pour ce faire, dans le cadre du SIVOM du Bois Gueslin (Dammarié, Fresnay le Comte, La Bourdinière Saint Loup, Mignières et Ver-lès-Chartres) et en concertation avec notre syndicat scolaire (Corancez et Ver-lès-Chartres), nous étudions l'éventualité d'un regroupement scolaire avec Mignières qui est en sureffectif. Dans un cadre de restrictions budgétaires, pourquoi construire une classe d'un côté alors que des bâtiments seront disponibles d'un autre ! Cette réflexion sur l'école m'amène à parler de la cantine intimement liée à la salle des fêtes. Là aussi des réaménagements sont à prévoir. La cantine est « étroite » et les sanitaires ne sont plus « aux normes ». Il convient encore une fois d'agir. Ecole, cantine, salle des fêtes, stationnement..., vous comprendrez aisément que **c'est la « centralité de la commune » qui est à repenser**. Rien n'est engagé mais nous nous sommes attachés à la tâche et cela occupera largement la seconde partie du mandat.

Bien entendu, tout cela se réalisera dans **un contexte budgétaire en pleine évolution**. Des questions se posent sur le devenir de nos ressources communales comme les dotations de l'état et la taxe d'habitation. Vous connaissez mon appétence pour ce sujet. Partant de l'historique communal, tout en intégrant de nouveaux paramètres, j'ai essayé de **calculer notre capacité à investir** (recettes - dépenses de fonctionnement - remboursement des emprunts en cours). Ce solde en l'absence d'investissement consolide la trésorerie de la commune mais servira plus probablement à autofinancer des projets ou à rembourser de nouveaux prêts. **Nos moyens sont de plus en plus limités, la capacité à investir déjà évoquée s'amenuise, mais des marges de manœuvre demeurent**. Alors, explorons-les. Il en va de l'avenir de Ver-lès-Chartres. Vous l'aurez compris, la tâche est ambitieuse mais palpitante.

En conclusion, l'équipe communale a « du pain sur la planche » : aménagements autour de la maison des associations, cœur de village... et ce, **sans oublier le projet de voie douce aux abords de l'Eure** en collaboration avec Chartres Métropole. Cela me fait dire que seul, il sera de plus en plus difficile d'avancer. **La mutualisation des moyens doit être intégrée dans nos actions**. La pose des illuminations de Noël, en collaboration avec des communes voisines, en est une illustration.

Bonnes fêtes de fin d'année, bonne année 2018.

Que la santé soit au rendez-vous, que le bien vivre ensemble rythme votre quotidien.

La municipalité demeure à votre écoute et n'hésitez pas à consulter notre site internet (le vrai !) : www.mairie-verleschartres.com

Max VAN DER STICHELE

I
N
F
O
S

M
A
I
R
I
E

Coordonnées : Mairie de Ver-lès-Chartres
13, rue de la Barrière
Tél. : 02.37.26.40.59
Mail : mairieverleschartres@wanadoo.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI	de 10h à 12h
MERCREDI	de 9h à 12h
VENDREDI	de 15h30 à 18h30

Informations communales

ETAT CIVIL 2017

Naissances :

Mélina JARRY, le 20 janvier 2017
 Apolline DUVAL, le 9 mars 2017
 Abel BOUCHER, le 13 avril 2017
 Aidan DELATTRE, le 26 août 2017

Décès :

Paulette MICHEL, née CIBOIS, le 6 janvier 2017
 Alain MAUTAIN, le 7 avril 2017
 Serge NARDOLINI, le 29 juillet 2017
 Josiane DUPOTY, née LECOMTE, le 5 décembre 2017

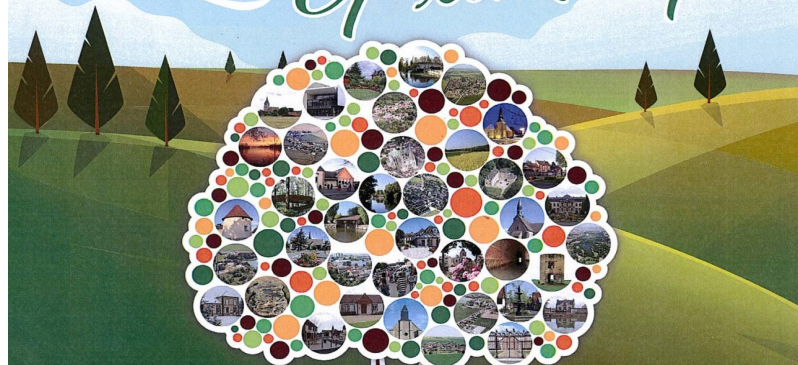
Mariages :

Chloé GAUJARD et Thomas CARRIERE
 le 25 février 2017
 Licasia VIALISTA et Briec TRIBOUILLET
 le 30 juin 2017
 Sabrina FLEURY et Aurélien CANSOULINE
 le 9 septembre 2017



Samedi 26 Mai 2018

L'Agglo fait
 son Nettoyage
 de Printemps



Ramassage des déchets dans votre commune

Une Agglo plus propre !
 c'est notre affaire !

 C'est Chartres !



HABITAT

OPAH
 OP E R A T I O N
 PROGRAMMEE
 d'AMELIORATION
 de L' H A B I T A T

Chartres Métropole accompagne les propriétaires dans l'amélioration de la qualité de leurs logements

Qu'est-ce que l'OPAH ?

Il s'agit d'une action concertée entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Chartres métropole, mise en place pour la période 2016-2021. Grâce à cette opération, des aides financières peuvent être accordées, sous forme de subventions, aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation dans leur logement.

Lors d'une première OPAH menée entre 2008 et 2013 dans l'agglomération, près de 230 logements ont été réhabilités et ont bénéficié de subventions : 2 867 446 € de travaux ont été engagés et 1 548 168 € de subventions accordées.

Pourquoi cette action ?

Plusieurs constats ont été mis en évidence. D'abord, plus de 60% des résidences principales dans notre agglomération datent d'avant 1974 et représentent un réel potentiel de logements à traiter en particulier en termes d'isolation ou d'adaptation. Par ailleurs, près d'un quart des ménages occupant leur logement est éligible aux aides. Enfin, la dynamique qu'entraîne ce type d'opération par la réalisation de travaux génère des retombées économiques importantes pour les entreprises locales du bâtiment.

Quels types de travaux sont concernés ?

Les domaines suivants sont concernés :

- les économies d'énergie et la lutte contre la précarité énergétique : isolation (combles, planchers, murs...), chauffage, menuiseries, ventilation...
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie : adaptation de la salle de bain, WC, rampes d'accès, unité de vie en rez-de-chaussée, volets roulants, monte-escalier...
- la résorption de l'habitat très dégradé et la lutte contre l'habitat indigne ;
- le développement de l'offre locative à loyer maîtrisé : réfection complète, mise aux normes, réseaux, chauffage, ventilation, sanitaires...

A bien noter : les travaux doivent être effectués par des professionnels du bâtiment et ne doivent pas être commencés avant d'avoir reçu les accords de subventions.

Quelles sont les conditions ?

Pour les propriétaires occupants :

- logement privé, occupé à titre de résidence principale ;
- logement de plus de 15 ans ;
- conditions de ressources :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources
1	18 409
2	26 923
3	32 377
4	37 826
5	43 297
Par personne supplémentaire	+ 5 454

Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2017, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2015 (voir l'avis d'impôt adressé en 2016).

Pour les propriétaires bailleurs :

- conditions de loyer et engagement de 9 ans pour les propriétaires bailleurs.
- conditions de ressources pour les locataires

Comment bénéficier de l'OPAH ?

Chartres métropole a missionné l'équipe de SOLIHA pour assister GRATUITEMENT les particuliers tout au long de leur projet (accompagnement technique, administratif et financier).

Il convient donc de les rencontrer lors des permanences bi-mensuelles mises en place :

Un vendredi sur deux de 9h à 12h30
 au Guichet Unique - 32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES

Ou de les contacter directement :

SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Au 02.37.20.08.58.
 36 avenue Maurice Maunoury
 28600 LUISANT

Les travaux sur notre commune

EN 2017 et pour 2018 voire plus ...

Le chantier de la maison des associations est terminé et sa réception a eu lieu courant juin. Autour de cet aménagement, d'autres réalisations ont pu aboutir, comme un terrain de pétanque, un parking en émulsion, le cloisonnement du city stade et prochainement l'installation de filet pare-ballon au niveau de l'espace de la plaine sportive.

La mairie est devenue accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à la construction d'une rampe d'accès sur l'arrière réalisée par nos employés communaux (Jean-Pierre et Ricardo) ; il devrait s'en suivre un ravalement complet de l'édifice afin de mettre en valeur ce patrimoine. L'aboutissement des démarches et de la concertation va permettre à la rue des carrières et à la place de l'église de faire peau neuve au 1^{er} semestre 2018. Des travaux de remplacement de canalisations d'eau potable ont déjà eu lieu en cette fin d'année.

Le passage de l'Houdouenne au niveau de la rue de l'église devrait être modifié en partenariat avec le conseil départemental afin de permettre le transit piétonnier en toute sécurité. De même, le virage du cimetière devrait subir quelques aménagements de sécurité.

Suite au déploiement de fourreaux à destination de la télécommunication pour certains opérateurs, la commune en relation avec l'agglomération a fait procéder à l'enfouissement de fourreaux en forage dirigé afin de permettre la suppression de lignes aériennes et de valoriser notre territoire.

Concernant le forage d'eau potable sur la parcelle AB 171, les travaux sont en cours (forage, essais, analyses ...) et l'aboutissement du projet devrait voir le jour au cours de l'année en vue d'une exploitation future. A l'issue de ces travaux, la plaine sportive ainsi que les abords de l'Eure seront repensés. La rue du Vieux Ver devrait voir la prolongation de ses trottoirs et de certains aménagements de commodités jusqu'au pont de l'autoroute A 11.

D'autres projets plus importants sont à l'étude et mobilisent la commission travaux dans ses recherches tels que l'aménagement des abords de la mairie et de l'école, l'accessibilité de la salle des fêtes et son agrandissement, le cheminement piéton, ainsi que d'autres petits projets qui arrivent au quotidien au fur et à mesure de l'année...



Merci à tous les membres de la commission pour leur investissement et leur disponibilité ainsi qu'à nos employés Jean-Pierre et Ricardo pour leur travail de tous les jours afin de rendre la commune agréable et attractive dans une ère où le ZERO PHYTO se dessine.....

*Ludovic Lecoin,
1^{er} adjoint en charge des travaux et des employés*

Evènements communaux

VŒUX DU MAIRE



Comme à l'accoutumée, c'est le vendredi 13 janvier que M. le Maire et les membres du conseil ont présenté leurs vœux aux nouveaux habitants, artisans, commerçants, et aux membres des Associations de Ver-lès-Chartres.

Cérémonie du 19 mars



En fin de matinée le dimanche 19 mars, les anciens combattants, M. le Maire et des conseillers se sont retrouvés au cimetière avec quelques habitants de la commune pour célébrer le 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Cérémonie du 8 mai

Cérémonie traditionnelle au monument aux morts, où nous avons commémoré la fin de la guerre 39/40, suivi du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

M. le Maire en a profité pour remettre à deux jeunes majeurs de la commune leur carte électorale.



Le 13 mai, sous un beau soleil, nous n'étions pas nombreux au nettoyage de printemps, mais assez pour remplir une dizaine de sacs de déchets abandonnés sur notre commune.



SOIRÉE COMMUNALE du 13 Juillet



Evènements communaux (suite)



La Maison des Associations est mise à disposition des associations sportives et culturelles de Ver-lès-Chartres pour organiser leurs manifestations (tournois, expositions, assemblée générale,.....)



Voilà 99 ans qu'a sonné le clairon annonçant le cessez le feu de cette guerre dite "La Grande Guerre". Ainsi les anciens combattants, M. le Maire, des conseillers et de nombreuses personnes se sont réunis autour du monument aux morts où une gerbe a été déposée afin de rendre hommage à ceux qui ont laissé leur vie pour la patrie . En toute convivialité, un apéritif a été offert aux participants. Le banquet annuel s'en est suivi.



À cette occasion, Martial Billard et Françoise Guillo nous ont présenté le tambour d'époque du garde champêtre, fraîchement restauré par leurs propres mains. MERCI à vous pour ce travail !!

Et MERCI à Martial BILLARD pour la petite démonstration !!



Nos écoles et leur organisation

ORGANISATION DES JOURS D'ENSEIGNEMENT

Lundi : 9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

Mardi : 9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

Mercredi : 9h00 à 12h00

Jeudi : 9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

Vendredi : 9h00 à 12h00

Le vendredi de 13h30 à 16h30,
organisation des Temps d'Activités
Périscolaires (TAP).

Enseignants et répartition

Mme DANTIER (directrice) et Mme LE FUR-JACOB :

Petite section, Moyenne section et Grande section

22 élèves

Mme LUCAS-BOUSQUIÉ :

CP, CE1

14 élèves

Mme KARSENTY :

CE2, CM1

20 élèves

Mme STRAUB et Mme LE FUR-JACOB (le lundi) :

CM1, CM2

(Classe à Corancez)

20 élèves

Total : 76 élèves

HORAIRES DE LA GARDERIE

Le matin
de 7h30 à 8h50

Le soir de
16h30 à 18h30
(sauf le vendredi à
18h00)



Depuis la rentrée, les enfants peuvent apprécier et profiter du circuit routier dessiné dans la cour de l'école de Ver-lès-Chartres, ainsi que 4 jeux : le morpion, le jeu des petits chevaux, twister et le jeu des serpents et échelles.

À vos patinettes, vos baskets



Lors du conseil
d'école du 19
octobre, le retour

à la semaine de 4 jours a été
voté pour la rentrée 2018.

LE PERSONNEL DU SYNDICAT SCOLAIRE :

Mme FOURDRINIER Catherine Cantine, ménage et bus le mercredi midi

Mme ISAMBERT Virginie ATSEM, cantine, garderie et ménage

Mme TONNELIER Valérie Secrétaire (courrier, facturation,...)

Mme PARISY Guylaine Cantine, ménage et garderie

Mme JEHANNET Christelle ATSEM, accompagnatrice au bus et ménage

La vie associative à Ver-lès-Chartres

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le dimanche 9 avril 2017, nous avons pris le bus par un beau matin ensoleillé pour nous rendre à TREIGNY dans l'YONNE et découvrir le site de GUÉDELON.

GUÉDELON est un château médiéval en construction, depuis plus de 20 ans, au milieu d'une carrière. Les différents métiers intervenant à cette élaboration respectent les techniques ainsi que le savoir-faire d'antan et les artisans nous font partager leur passion. Les petits comme les grands ont pu participer à certains ateliers tels que la fabrication de cordes, la taille de la pierre, la fabrication de tuiles, etc...

Dans une ambiance conviviale, un pique-nique sur une aire prévue à cet effet a permis de se poser en milieu de journée.

Nous avons quitté le château en laissant une des tours d'angle en attente de sa charpente et les deux tours de garde en construction. Nous constaterons l'avancée des travaux lors d'une prochaine visite.



Depuis plusieurs années, l'ASVL et Familles Rurales ont organisé, le 17 juin 2017, la fête de la musique. De nouveaux groupes sont montés sur notre scène et nous ont accompagnés avec leurs différentes musiques. Le beau temps étant de la partie, les habitants de la commune sont venus nombreux partager ce moment et déguster notre repas chaud.



La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES LOUSTICS CORANCEZ / VER-LÈS-CHARTRES

NOËL



Les 05 et 09 décembre 2016, quelques jours avant les vacances de Noël, l'APE a offert aux enfants de l'école, un spectacle interactif de magie suivi d'un goûter.

Quelques jours avant, le Père Noël est venu à l'école, comme tous les ans, avec sa hotte bien garnie. Cette journée s'est terminée avec le marché de Noël. Les enfants de l'école ont vendu leurs confections et les commandes de sapins, chocolats, crêpes de l'APE ont été livrées pour passer de belles fêtes de fin d'année.



CARNIVAL



Le carnaval de l'école a eu lieu le 18 mars 2017 à Ver-lès-Chartres.

Les enfants inscrits aux TAP ont confectionné avec leur ATSEM, Monsieur Carnaval, sur le thème Américain en lien avec leur projet pédagogique.

Petits et grands étaient déguisés et ont défilé dans les rues où les confettis ont virevolté grâce à la participation du syndicat scolaire. Les parents ont gentiment préparé une collation pour finir cette matinée festive.



VIDE-GRENIER

Dimanche 2 avril



Une manifestation qui attire de plus en plus d'exposants dans la joie et la bonne humeur !



En 2018, rendez-vous le dimanche 08 avril !!!

Recette d'un vide-grenier réussi

Une louche de bénévoles,
Une bonne dose de soleil,
Une participation importante des exposants,
Une intendance bien négociée,
Une préparation bien orchestrée,
Une pincée de convivialité,
Des kilos et des kilos de frites,
de saucisses, de crêpes et de boissons.....

et le tour est joué !!!!

KERMESSE



La fin d'année scolaire est marquée par la kermesse de l'école qui a eu lieu le 24 juin. Les festivités ont débuté avec le spectacle des enfants, suivi des jeux pour les petits et grands. L'école a dit au revoir à Mme Cappelle-Coeuret qui est partie enseigner à l'école maternelle du Coudray. Après cette belle journée ensoleillée et festive, le traditionnel repas s'est déroulé et terminé sur une piste de danse dans la cour de l'école. Ce fut, une fois de plus, une très belle journée pour les enfants !

**L'APE
LES LOUSTICS**

.....
C'EST QUI ?



Présidente

Laure GUERIN
06.13.82.30.45



Vice-présidente

Céline MORIN
06.81.25.34.19



Secrétaire

Fabien DAVORY
06.19.85.24.00



Trésorière

Marie-Laure
LEPENDU
06.25.57.17.61

Contactez-nous pour toute information et pour proposer votre aide pour les différentes manifestations dédiées aux enfants...

L'APE les loustics remercie chaleureusement les parents adhérents, l'équipe enseignante / ATSEM, les maires et les conseillers des communes de Ver-lès-Chartres et Corancez, les employés communaux des deux communes et toutes les personnes qui donnent un peu de leur temps pour que l'association des enfants perdure. Merci pour EUX !

La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASLV (Amicale Sports et Loisirs de Ver-lès-chartres)



Assemblée générale de l'ASLV le 13 janvier 2017 suivie de la galette des rois !!



Concours de Belote

16 Février 2017

Cette année le nombre de joueurs était en diminution; mais les participants ont passé un bon après-midi. Au buffet les gâteaux confectionnés par des membres du bureau du Temps Libre ont eu un fort succès !!



Par une belle matinée de printemps en ce samedi 8 avril, l'A.S.L.V. a organisé son incontournable "Chasse aux œufs".

En échange d'un panier d'œufs, chaque enfant (- 12 ans), recevait des chocolats !



Fête de la Musique

En association avec Familles Rurales, l'A.S.L.V. organisait la Fête de la musique, avec au menu du repas un carry de poulet.

UNE BELLE RÉUSSITE : DE BONS MUSICIENS ET UN BON PUBLIC !



17 juin 2017



Troc plantes et vieux outils le 22 avril

C'est la journée des échanges de plantes, légumes, fleurs....pour nos jardiniers !! Mais aussi la possibilité de découvrir de vieux outils, gracieusement prêtés par M. Bourdelas d'Amilly et de certains administrés.



La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASLV (Amicale Sports et Loisirs de Ver-lès-chartres) suite....



31 équipes, 62 joueurs ont participé au concours de pétanque, avec l'aide de Mme ABADIA pour l'organisation. Dans le cadre verdoyant de la Maison des Associations, même le soleil était de la partie.



Sept peintres et aquarellistes, Vernois et Vernaises, ont exposé à la Maison des Associations. De belles œuvres ont ravi les visiteurs, dont celle d'une exposante qui venait d'obtenir le Prix de la ville de Chartres à la collégiale St André. Après un bel arc-en-ciel l'an passé, Abygaëlle nous a peint un paysage de désert avec palmier. Et cette année, nous avons eu la chance d'exposer les œuvres des élèves des classes de Ver-lès-Chartres et de Corancez, qui, avec l'aide de leurs enseignantes, nous ont fait de grandes belles toiles, inattendues et pleines de couleurs sur le thème de la nature, du recyclage et de l'écologie. Les élèves des trois classes de l'école de Ver sont venus, ravis, voir l'expo le vendredi matin. Malheureusement, du fait de l'éloignement, les élèves de Corancez n'ont pas pu venir.

1.2.3. BÉBÉ (Association des Assistantes Maternelles)

1,2,3 Bébé



Chaque vendredi matin, Maria, Marie, Angélique, Ludivine, Véronique et Alexandra, assistantes maternelles, se retrouvent avec les enfants pour 1 heure d'activités.

Les enfants sont impressionnés lorsque Monique, intervenante musique, les fait appuyer sur les touches de son accordéon.

A la médiathèque de Dammarie, Laurence les fait rêver avec ses histoires.

Céline, nouvelle intervenante motricité, leur fait découvrir leur corps et l'espace.



« 1, 2, 3 bébé ! »

Mairie de Ver-Lès-Chartres, 13, rue de la Barrière - 28630 VER-LÈS-CHARTRES

Contact, Sophie DELAPERRIERE, Présidente

Tél. : 02 37 25 84 53

La vie associative à Ver-lès-Chartres

LE CLUB DU TEMPS LIBRE



Moments de convivialité

Voici quelques activités qui ont été proposées par le club du Temps Libre en 2017 :

le 21 février : raclette

le 17 mars : les roussettes confectionnées par Réjane

En mai : sortie au Cadre noir et visite des caves de la Veuve Amiot à Saumur

le 20 juin : pique-nique, initialement prévu à l'étang de Luisant, mais qui, en raison de la canicule s'est déroulé à la salle des fêtes, à l'ombre.

Le 28 novembre : spectacle d'Opérette à Luisant "Souvenirs-Souvenirs "

Le 12 décembre : repas au Bergerac à Morancez (organisé par Maryvonne Delahaye)



Pour l'année 2018, la cotisation au club du Temps Libre reste fixée à **25 €** (à régler en début d'année).

Les activités ont lieu chaque mardi après-midi de 14h30 à 17h30.

Belote, triominos, scrabble, galette des rois, loto, sorties

Venez nous rejoindre !!!

DAMMARIE VER-LÈS-CHARTRES TENNIS CLUB

Dammarie Ver-Lès-Chartres Tennis Club

En 2017

Les 10 ans vert :- 2^{ème} de leur poule en Division 1 départementale

Les garçons 12 ans :- 2^{ème} de leur poule en Division 2 départementale

Les garçons 13/14 ans :- 1^{er} de leur poule en Division 4 départementale

Les hommes 1 : 1^{er} de la Division 1 et jouera en Pré-Régionale en 2018

Les hommes 2 : 1^{er} de la Division 3

Les autres équipes masculines et féminines:- se sont toutes comportées honorablement et ont pris du plaisir à porter haut les couleurs du club

Maloé Faucon :- championne 14 ans d'Eure et Loir

Valentin Manzoni :- vice-champion 14 ans 4^{ème} série d'Eure et Loir

En 2018

7 adultes et 18 enfants de Ver-Lès-Chartres sont inscrits au club.

20 Janvier :- Après-midi Forme/fitness, ouvert à tous

17 Février :- Soirée à thème « Les bronzés font du tennis »-Soirée tartiflette

14 Avril :- Après-midi familial

Avril-mai-juin : Plusieurs équipes engagées dans les différents championnats.

9 Juin : Tournoi 3 tennis, ouvert à tous

Juin :-Initiation au tennis dans les écoles primaires

Août/Septembre : Tournoi interne.

Décembre :- Tournoi double mixte Et bien d'autres manifestations, tout au long de l'année.

Nous comptons sur nos joueurs, pour remporter des victoires et prendre du plaisir sur les terrains.

En 2017



Valentin et Maloé lors de la remise des prix en championnat départemental jeunes

Après 2 ans où nous accueillons les autres clubs sur les terrains, en 2017 nous avons eu accès à La Maison des Associations. Incontestablement, cette belle réalisation apporte un plus au club et est très appréciée, par nos équipes et leurs adversaires, lors des rencontres.

Quelques Rappels

VILLE DE LUISANT

Seul ?

Le 1^{er} janvier 2018

**FÊTONS ENSEMBLE
LE PREMIER
JOUR DE L'ANNÉE**

• DÉJEUNER ET APRÈS-MIDI DANSANT • À PARTIR DE MIDI •

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 16 DÉCEMBRE 2017

VOUS SEREZ PRÉSENT(S) LE 1^{er} JANVIER 2018 À 12 HEURES // SALLE MALRAUX DE LUISANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE TÉL.

CET ÉVÉNEMENT EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE LUISANT ET DES VILLES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT - MERCI DE RETOURNER VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION EN MAIRIE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DE 38€ X PERSONNES, À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

ORGANISÉ PAR LES MAIRIES DE LUISANT, BARJOUVILLE, LE COUDRAY ET VER-LÈS-CHARTRES
SALLE MALRAUX - 108 AV. MAURICE MAUNOURY - 28600 LUISANT

LUISANT 

38 € PAR PERSONNE // RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE LUISANT, BARJOUVILLE, LE COUDRAY ET VER-LÈS-CHARTRES
RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENTS DANS VOTRE MAIRIE

Une alternative à ce bulletin : Internet !

taper dans le navigateur

le site apparaît en tête

cliquer

naviguer dans les menus

VER LES CHARTRES

Tous Maps Images Actualités Vidéos Plus Paramètres Outils

Environ 486 000 résultats (0,61 secondes)

Commune de Ver-lès-Chartres 28630 Eure et Loir
www.mairie-verleschartres.com/
Ver-lès-Chartres. Calendrier 2017 des événements à Ver-lès-Chartres. Téléphone 2017. Affiches marche de Noël. Flyer téléphone 2017. Croix rouge 1. 1er janvier.

Ver-lès-Chartres — Wikipédia
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Ver-lès-Chartres>
Cet article est une ébauche concernant une commune d'Eure-et-Loir. Vous pouvez partager vos connaissances en l'améliorant (comment ?). Le bandeau ...
Géographie · Démographie · Lieux et monuments · Personnalités liées à la ...

VER-LÈS-CHARTRES - Carte plan hotel village de Ver-lès-Chartres ...
www.cartesfrance.fr Centre · Eure-et-Loir
Ver-lès-Chartres est un petit village du centre de la France. Le village est situé dans le département d'Eure-et-Loir en région Centre. Le village de ...

A votre disposition :

- ✓ Comptes rendus
- ✓ Renseignements
- ✓ documents
- ✓ Photos
- ✓ Archives
- ✓ Liens
- Etc...

Actualisation régulière et toute l'année !



CALENDRIER DES FÊTES 2018

Dimanche 21 Janvier :	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLV & GALETTE DES ROIS
Jeudi 1^{er} Mars :	CONCOURS DE BELOTE <i>organisé par l'ASLV</i>
Dimanche 8 Avril :	BRIC-À-BRAC <i>organisé par l'APE Les Loustics</i>
Date à définir :	CHASSE AUX OEUFs <i>organisée par l'ASLV</i>
Samedi 14 Avril :	TROC-PLANTES <i>organisé par l'ASLV</i>
Samedi 21 Avril :	ANIMATION COMMUNALE + FEU D'ARTIFICE <i>organisés par l'ensemble des associations communales</i>
Samedi 26 Mai :	L'AGGLO FAIT SON NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Samedi 16 Juin :	FÊTE DE LA MUSIQUE <i>organisée par l'ASLV et Familles Rurales</i>
Samedi 30 Juin :	KERMESSE DES ÉCOLES <i>organisée par l'APE Les Loustics</i>
Vendredi 13 Juillet :	REPAS DU 14 JUILLET <i>organisé par la commune</i>
Samedi 30 Septembre :	CONCOURS DE PÉTANQUE <i>organisé par l'ASLV</i>
Samedi 13 et Dimanche 14 Octobre :	EXPOSITION DE PEINTURE <i>organisée par l'ASLV</i>
Samedi 24 Novembre :	SOIRÉE "BEAUJOLAIS NOUVEAU" <i>organisée par l'ASLV</i>

Parution de votre journal communal : 1 fois / an en décembre

Comité de rédaction : Mesdames ABADIA Marie-Angé, BOUCHER Marie-Françoise, GUILLO Françoise, TRICHEUX Françoise
et Messieurs BERTE François et LECOIN Ludovic